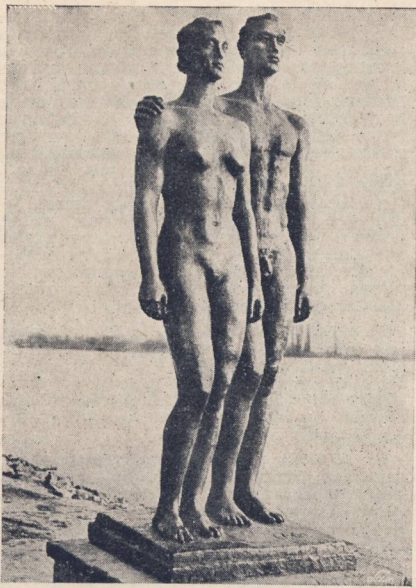


HANOVRE

Notes et photos prises pendant le Congrès par Marcel A. MATTHEY, Lausanne.



Statue au bord du Maschsee, au cœur de Hanovre.
Les habitants de Hanovre l'appellent : « Retour du percepteur ».

LES délibérations ont eu lieu dans les salles du restaurant Casino, où la séance d'ouverture s'est déroulée vendredi matin 24 août, en présence des délégués de la plupart des associations affiliées à la F.N.I. ou sur le point de l'être, et d'un nombreux public, parmi lequel quantité de naturistes de Hanovre et d'autres villes allemandes. La France était représentée par une délégation de sept personnes ayant à sa tête M. et Mme Albert Lecocq, secrétaire général de la Fédération Française de Naturisme. De la Belgique, seule l'organisation « De Spar » était représentée, mais, lors de la visite de la ville, le même jour, les amis belges présents, à eux seuls, remplissaient presque un car ! C'est dire que la délégation belge était, de toutes les nations étrangères, la plus nombreuse à avoir fait le voyage d'Allemagne. Quant à la Suisse, les deux organisations naturistes de ce pays avaient envoyé leurs délégués : pour l'Organisation Naturiste Suisse M. et Mme Edi Fankhauser, président central et Werner Zimmermann, vice-président, et pour la nouvelle Fédération Suisse de Naturisme Marcel A. Matthey, président central ; cette dernière association n'étant représentée, pour l'instant, qu'à titre officieux.

La première séance a été ouverte par M. Edi Warwas, président du Bund für freie Lebensgestaltung, à Hanovre, qui avait organisé le congrès. Après que M. Erhard Wächtler, président central du Deutscher Bund für Freikörperkultur (Fédération allemande de libre culture) eut remercié les naturistes de Hanovre pour leur accueil excellent, M. Lehnof, membre du Sénat de la ville, apporta le salut de bienvenue de la grande cité et releva que les autorités ont une attitude très compréhensive à l'égard du naturisme. Puis M. R. Ehrmann, président central de la F.N.I., déclara ouvert le cinquième congrès mondial. Cette première séance se termina par un intéressant exposé de M. R. Beissbarth, de Wesel, sur l'Allemagne, pays d'origine du mouvement de réforme de la vie et du naturisme.

La réception par le maire de Hanovre n'ayant pu avoir lieu, les congressistes firent une excursion en car, à travers la ville et ses environs. A la fin de la seconde guerre mondiale, 60 % des immeubles étaient détruits. Dans le centre, les destructions atteignaient même 95 %. Aujourd'hui, les travaux de reconstruc-

tion sont extrêmement avancés et c'est une ville entièrement moderne qui s'ouvre devant les voyageurs. Les quartiers du centre, qui dataient, en partie, de plusieurs siècles, étaient coupés d'une infinité de petites rues étroites et de places étriquées, où la circulation était devenue fort malaisée. Ces vieux immeubles, rasés lors des grands bombardements, ont été remplacés par des édifices ultra-modernes, d'une architecture simple, dans laquelle les préoccupations utilitaires dominent très nettement. De grands boulevards, de très larges avenues ont été tracés sur un plan entièrement nouveau. La circulation est devenue beaucoup plus fluide, bien que les habitants estiment que leurs belles avenues sont aujourd'hui tout juste assez larges pour satisfaire au trafic moderne. Les urbanistes se sont efforcés d'«aérer» la ville, en laissant subsister de grands parcs, des zones de verdure extrêmement étendues. Quelques vieux immeubles, épargnés par les bombardements, sont conservés comme vestiges du passé ; cependant, les travaux de reconstruction sont arrivés au stade où l'on commence à démolir diverses anciennes maisons, dont l'architecture ne cadre plus avec le cachet ultra-moderne de la nouvelle Hanovre.

Le célèbre parc de Herrenhäuser, au cœur de la ville — ou presque — a également fait l'admiration des congressistes. Et pourtant, de l'aveu même du guide, la nature n'a plus aucun droit dans ces jardins immenses, qui s'étendent sur 70 ha. Tout, en effet, y est artificiel, et les canaux rectilignes qui l'entourent de trois côtés, et les grandes pièces d'eau, et les haies qui cloisonnent le parc en d'innombrables quadrilatères et qui ont, au total, une longueur de 21 km. Mais cet ensemble de jardins, créé au début du XVIII^e siècle par les rois de Hanovre,

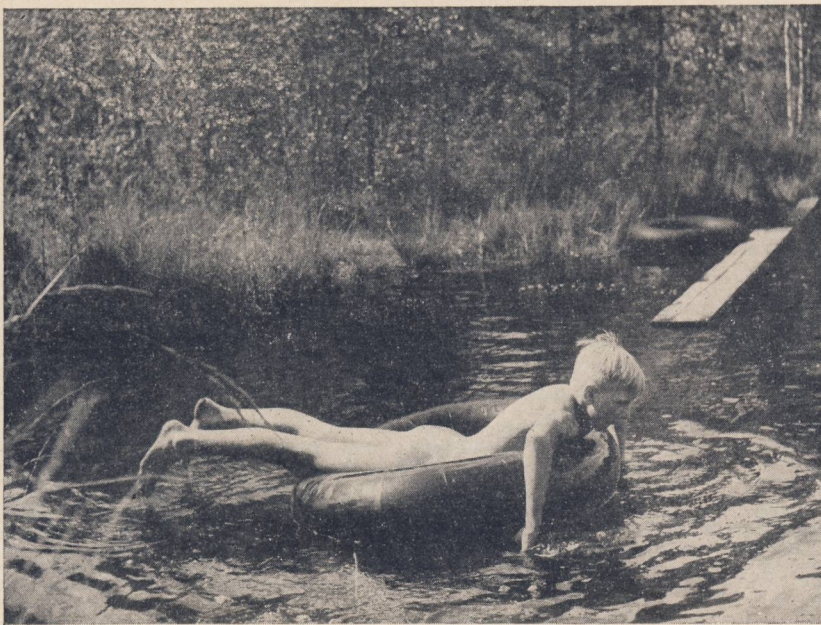
est resté tel quel depuis lors, pour la simple raison que l'on manquait d'argent pour les transformer. Le visiteur trouve ainsi à Hanovre, si l'on peut dire, des « jardins de style » qui n'ont pas leur pareil en Europe, car leur aspect général n'a pas évolué, comme c'est le cas à Vienne ou à Versailles.

Si Hanovre mérite parfaitement son surnom de « ville dans la verdure », puisque de n'importe quel point du centre de la cité, l'on peut attendre en quelques minutes un parc, un jardin, un square planté d'arbres, la ville a fait également un gros effort pour le développement des sports. Des six millions de mètres cubes de décombres, on en a utilisé 2 millions pour ériger un stade énorme à proximité du centre. Sur le côté ouest, de grands remblais tiennent lieu de gradins, en protégeant du vent les spectateurs, qui n'ont, en outre, pas le soleil dans les yeux lors des manifestations de l'après-midi. Ce stade est la première réalisation d'un vaste ensemble de terrains de sports, situé non loin du Maschsee, lac artificiel de 2,5 km de longueur sur environ 300 m de largeur.

Dans les environs de la ville, des quartiers neufs ont surgi au milieu de la verdure. D'immenses étendues boisées entourent cette ville de 550.000 habitants. C'est là que les habitations nouvelles ont été édifiées, car le centre de la ville est occupé par des bureaux, des commerces, des administrations (Hanovre est la capitale de la Basse-Saxe et abrite par conséquent divers ministères). Les routes qui relient entre eux les divers quartiers d'habitations, la « Gartenstadt » ou ville des jardins, sont toutes conçues de manière à permettre un trafic très intense, non seulement en direction du centre de l'agglomération, mais aussi vers l'extérieur.



Camp de Hanovre : Match de volley-ball France-Belgique contre Berlin.



Camp de Hanovre : Une charmante rivière traverse le camp.

Elles dessinent de vastes ceintures autour de Hanovre et sont raccordées en quelques points aux grandes autoroutes. L'une de ces nouvelles artères urbaines, le « Messeschnellweg », relie spécialement le centre de Hanovre aux bâtiments de la foire qui, situés à la périphérie, s'étendent sur une superficie de 720.000 m².

Certes, les travaux de reconstruction coûtent cher, et les habitants de Hanovre, pleins d'humour, ont baptisé un beau groupe de bronze, représentant un homme et une femme entièrement nus : « Le retour du bureau des contributions » !

Les travaux du congrès ont débuté l'après-midi, sous la présidence de M. Erhard Wächter, de Hambourg. Selon les statuts de la F.N.I., le congrès est présidé, en effet, non par le président central de la Fédération internationale, mais par le président de la fédération nationale du pays où le congrès a lieu.

★

Après liquidation de diverses questions administratives, le secrétaire général donna des informations sur le développement du naturisme dans les pays représentés au sein de la F.N.I. Notre mouvement s'étend maintenant à de nombreux pays d'outre-mer, même à quelques-uns situés fort loin de l'Europe.

Ainsi, la FRANCE compte aujourd'hui quatre-vingt dix-huit clubs affiliés à la Fédération Française de Naturisme, avec plus d'une cinquantaine de terrains. La diffusion de nos idées est assurée par quatre périodiques : « La Vie au Soleil », qui est l'organe officiel de la F.F.N. et tire à 17.000 exemplaires, « Ile du Levant », « Vie Libre » et « Vivre d'abord ». L'« Ile du Levant » est soumise depuis quelques années, à certaines restrictions. Deux autres grands centres naturistes sont en plein essor : le Centre Hélio-Marin de Montalivet et le camp naturiste des gorges de l'Ardèche.

En GRANDE-BRETAGNE, trente clubs sont affiliés à la British Sun Bathing Association (elle-même affiliée à la F.N.I.), tandis que vingt-deux clubs ont rallié la Fédération of British Sun Clubs (qui ne fait pas partie de la F.N.I. et qui n'était pas représentée au Congrès de Hanovre).

En BELGIQUE, une nouvelle organisation « Athena » a vu le jour, à côté de « De Spar ». Le naturisme se heurte à de

grandes difficultés, car la loi interdit le nudisme en commun en présence de mineurs. Les camps sont divisés en deux parties : l'une pour les parents, l'autre pour les enfants !

Aux PAYS-BAS aussi, où l'ancienne organisation « Zon en Leven » impose à ses adhérents des règles très strictes en matière d'alimentation, le naturisme a de la peine à se développer. Toutefois, une organisation nouvelle, « Natura » a vu le jour récemment, et fait preuve de davantage de tolérance.

Pour la même raison, une séparation s'est produite en Suisse, où trois clubs importants ont quitté l'Organisation Naturiste Suisse et ont fondé la nouvelle « Fédération Suisse de Naturisme » qui, soucieuse de développer le naturisme et d'accroître le nombre des adeptes, n'impose aucune règle stricte aux clubs qui lui sont affiliés.

Le DANEMARK, représenté par Erik Holm, compte cinq clubs, qui viennent de fusionner en une association nationale.

En SUEDE, le naturisme n'est pas aussi répandu qu'on l'imagine volontiers à l'étranger. S'il est bien, semble-t-il, dans les habitudes de la population de se baigner nu à l'écart des habitations, cette pratique est loin d'être générale. En outre, les associations naturistes sont peu nombreuses et manquent généralement de moyens financiers pour se développer. Bains en nudité dans les villes, mais par sexes séparés.

L'AUTRICHE est en plein essor. Toutefois, quelques associations locales se sont séparées de la Fédération nationale et ont constitué une organisation nouvelle, le « Schutzverband ».

Dans la SARRE, le « Lichtbund Saar », constitué en novembre 1955, a rencontré une grande compréhension de la part des autorités. On peut cependant s'attendre à ce que cette organisation adhère prochainement à la Fédération Naturiste d'Allemagne, si bien que la Sarre disparaîtrait de la carte des pays affiliés directement à la F.N.I.

AU PORTUGAL, le nudisme est absolument interdit. L'organisation naturiste de ce pays ne groupe en fait que des végétariens.

En ALLEMAGNE, une centaine de clubs environ, avec quelque cinquante terrains,

sont affiliés au Deutscher Bund für Freikörperkultur. Le nombre des adhérents n'est pas connu avec précision, mais le nombre des adeptes du nudisme, affiliés ou non à un club, doit être considérable. Presque toutes les stations balnéaires de la Mer du Nord, ainsi que la Baltique (en territoire fédéral) disposent de plages gymniques. Ainsi, la plage naturiste de Dahme, sur la Baltique, reçoit jusqu'à 20.000 naturistes par dimanche ! Les autorités locales — même la police secrète — ont constaté à maintes reprises qu'un ordre parfait règne sur les plages nudistes et qu'on n'y relève jamais d'actes contraires aux mœurs. C'est uniquement sur les plages « textiles » que des faits regrettables se sont produits.

Aux ETATS-UNIS, la situation n'est pas très claire actuellement, car deux ou trois grandes associations revendiquent le droit de représenter les naturistes américains au sein de la F.N.I. Aucune d'elles n'avait cependant envoyé de délégation au Congrès de Hanovre.

On entend encore divers rapports sur des pays lointains, où le naturisme est généralement encore peu développé. Ainsi Hong-Kong, l'Argentine, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Colombie, le Congo belge, l'Egypte etc... Ces quelques noms prouvent simplement l'extension de notre idéal, sans toutefois apporter la preuve d'un essor incontestable.

Au total, la F.N.I. comptait, à l'ouverture du congrès, trente-cinq nations membres, soit : dix en catégorie A (fédérations nationales), neuf en catégorie B (clubs) et seize en catégorie C (correspondants).

★

La session du samedi est occupée en majeure partie par le problème, non encore résolu de manière satisfaisante, des catégories de membres affiliés à la F.N.I. La Commission juridique désignée au congrès de Vienne et constituée par MM. E. Holm (Danemark), Vreugde (Belgique) et R. Kielinger (Suisse), présente, par l'intermédiaire de ce dernier, une proposition, prévoyant neuf catégories de membres au lieu de trois, comme jusqu'ici.

Cette proposition est immédiatement combattue de divers côtés. M. Lecocq, qui avait soumis au Comité international une autre proposition, retire cette dernière, car il considère le projet Kielinger supérieur, à condition d'être modifié. M. Lecocq relève que le congrès est en face d'un problème nouveau, posé par la naissance de nouvelles fédérations nationales « dissidentes ». Il serait dangereux d'accepter le projet Kielinger sans le revoir. Il souhaite donc que l'on ne modifie pas les statuts pour l'instant, que l'on accepte le projet Kielinger dans son principe, mais que l'on charge la commission juridique de le modifier. Il souhaite que l'on distingue nettement entre les fédérations et associations naturistes, d'une part, et les affaires commerciales privées, y compris la presse, et propose la création d'une commission de presse et d'une commission des entreprises privées.

Le délégué belge fait de grandes réserves au sujet du rapport Kielinger. Mme Dorothy Thornton (Grande-Bretagne) trouve ce projet beaucoup trop compliqué et propose un contre-projet, prévoyant trois catégories de membres, soit : A) les fédérations et associations régionales ; B) les clubs non fédérés, et C) toutes les catégories D à G du projet Kielinger.

Le porte-parole de la Fédération Suisse de Naturisme estime que le projet Kielinger serait difficilement applicable dans la pratique et qu'il aurait de graves inconvénients. Les membres d'honneur, les membres passifs, tels que les syndicats d'initiative, les revues naturistes etc. ne doivent pas constituer des catégories à part, mais doivent être affiliés à la F.N.I. s'ils le désirent, par l'intermédiaire de leur fédération nationale. Il considère en outre la distinction entre catégories A et B, selon le projet Kielinger, comme

très dangereuse pour la F.N.I., surtout si l'on ne tient pas compte de la constitution juridique des associations, cette distinction pouvant amener les plus graves dissensions. Il serait préférable de maintenir le statu quo jusqu'au prochain congrès et de charger la commission juridique de préparer un nouveau projet.

M. Wächtler donne diverses explications complémentaires et propose de biffer certaines catégories du projet Kielinger (C, D, E et H), ou d'étudier un nouveau projet.

M. Neumann, secrétaire général de la F.N.I., relève que les modifications apportées au congrès de Vienne se sont révélées inapplicables dans la pratique. Il propose d'accepter la proposition Wächtler, en biffant les catégories C, D, E et H.

Cette question étant laissée en suspens jusqu'à la reprise de la séance, d'autres



Camp de Hanovre. Dernier jour : des congressistes campeurs plient bagages.

Nouveauté

N U S
de THEDA et Emerson HALL

ALBUM N° 12
(Supplément à notre Catalogue)
600 (franco : 660)

A nos bureaux

Et voici le vêtement idéal du Naturiste

Le survêtement "Au Soleil"

en beau jersey molletonné,
blouson fermeture rapide
pantalons poche arrière
Coloris MARINE et ROY
Toutes tailles



★
Demandez
également
notre création :

LE SLIP
NATURISTE

« SEXIMUM »

vous serez servi par
un membre du
CLUB DU SOLEIL

★

Les 2 pièces franco domi- **1995 F**
cile dans toute la France :

Qualité lourde 2500 F

Qualité luxe 2995 F

Enfants 1495 et 1895 F

Faites vos versements au
Compte Ch. Postal 3727 82 Paris

AU SOLEIL 41, boulevard Barbès
Paris - MON. 12-72

Métro : Château Rouge

propositions sont examinées. Tout d'abord, le congrès décide de se réunir, à l'avenir, seulement tous les deux ans. Les élections auront aussi lieu tous les deux ans.

La question du siège de la Fédération internationale est examinée. Mme Thornton propose de le fixer soit à Paris, soit en Suisse. Le porte-parole de la Fédération Suisse de Naturisme propose Paris, d'une part en raison des difficultés qui se poseraient en Suisse du fait des législations cantonales, très compliquées, et d'autre part parce que Paris est le siège de l'UNESCO, à laquelle la F.N.I. est indirectement affiliée, par le truchement de l'Union des Associations Internationales.

★

Le congrès examine ensuite les candidatures de nouveaux membres. La fédération de Suède est acceptée sans difficulté. Le « Schutzverband » (Autriche) est également admis sans opposition. Par contre, « Athena » (Belgique) et « Natura » (Pays-Bas) ne sont pas admis car, n'ayant pas envoyé de représentant au congrès de Hanovre, ces associations n'auraient pas la possibilité de défendre leur point de vue, alors que des oppositions sont manifestées de la part des organisations parallèles dans leur pays.

L'admission de la Fédération Suisse de Naturisme doit être différée, car toute association nouvelle ne peut être admise qu'après deux ans d'existence, ceci afin d'éviter que des associations non viables soient acceptées au sein de la F.N.I. Le porte-parole de la F.S.N. expose brièvement les motifs de la création de cette nouvelle fédération nationale et révèle que, contrairement à ce que les dirigeants de l'O.N.S. ont toujours prétendu, des clubs suisses, dont deux existent depuis plus de vingt ans, font preuve d'une grande tolérance en matière d'alimentation et admettent que leurs adhérents consomment de la viande et fument sur le terrain (du moins sur une partie du terrain), ajoutant qu'il y a même quelques clubs suisses (en Suisse française) qui tolèrent un verre de vin aux repas. Mais, si les doctrines s'opposent, entre les deux fédérations suisses, les sentiments d'amitié doivent subsister, et le représentant de la F.S.N. assure le congrès que la nouvelle fédération désire apporter à la F.N.I. son entière collaboration. Il s'efforcera de maintenir des relations amicales avec l'O.N.S.

Le nouveau comité de la F.N.I. est élu comme suit : M. R. Ehrmann, président central sortant de charge, décline toute réélection. Il est remplacé par M. Erik Holm, Aarhus (Danemark). Mme Dorothy Thornton désire se retirer du comité ; les vice-présidents Wächtler (Allemagne), Lecocq (France) et Fankhauser (Suisse, O.N.S.) sont confirmés dans leurs fonctions. Mme D. Thornton est remplacée par Mme Disson (Pays-Bas). M. Neumann (Vienne) est confirmé dans ses fonctions de secrétaire général, et M. Brandt dans celles de caissier. M. Knapp (Etats-Unis) reste conseiller.

La commission juridique est constituée par MM. Vreugde (Belgique), Kielinger (Suisse) et Hugh Shayler (Grande-Bretagne).

Le siège de la F.N.I. est fixé à Paris.

Pour le prochain congrès, deux propositions sont en présence : l'A.D.I.L. propose de le tenir à l'île du Levant ; Mme Thornton propose la Grande-Bretagne. Au vote, l'île du Levant recueille deux voix seulement, la Grande-Bretagne cinq voix ; il y a quatre abstentions.

A la fin de la séance, M. Erik Holm, nouveau président international, adresse ses remerciements au congrès et relève qu'au cours d'une séance consacrée à la presse naturiste (séance qui s'est tenue la veille du congrès et qui ne concernait que la presse naturiste allemande), les éditeurs de revues naturistes ont été cloués au pilori. Et pourtant, c'est un éditeur que le congrès a appelé à la tête de la F.N.I. Il s'efforcera donc de tenir compte des griefs qui ont été émis au sujet de certaines revues naturistes et fera une distinction complète entre ses fonctions de président et celles d'éditeur !

Le dimanche 26 août, par un temps relativement agréable, les congressistes ont eu l'occasion de visiter le beau terrain du Bund für freie Lebensgestaltung, Hanover, situé dans la banlieue de la ville, en bordure de la grande autostrade. Ils ont vivement admiré les installations, dans un cadre de verdure admirable, et, le matin, ont pu entendre deux exposés de pionniers du naturisme allemand : Richard Ungewitter et Magnus Weidemann. La cérémonie de clôture du congrès a eu lieu en plein air. MM. Wächtler et Arwas ont pris la parole, puis M. Fankhauser a remercié les organisateurs au nom des congressistes.

LA VIEILLESSE

C'est une bien grande question.

Nous n'aimons pas trop y penser, mais le triste état des vieux que nous voyons tous les jours nous rappelle à la réalité. La plupart sont pleins d'infirmités, et nous craignons par-dessus tout de devenir comme eux.

Plus impressionnables que réfléchis, nous ne nous demandons pas pourquoi tant de maux nous accablent au déclin de la vie. Nous devrions nous dire que nous payons nos propres fautes ou celles de nos ascendants. Alimentation nocive, habitudes mauvaises, excès de toute sorte : telles furent, en peu de mots, les erreurs de nos pères. Quant à nous, qui nous croyons plus malins, nous avons les mêmes défauts, et, en outre, nous compliquons sans cesse une civilisation inhumaine qui nous détraque de plus en plus.

Est-il possible, dans ces conditions, de vieillir normalement ? Certes non. Et on ne le peut vraiment qu'en pratiquant le naturisme.

Ce dernier veut le développement harmonieux de l'esprit et du corps. Il guérit les tares et améliore la mentalité de ses adeptes. Ainsi il leur prépare une vieillesse exempte d'infirmités.

Mais voici l'autre aspect de la question :

Il arrive un moment où les vieux ont besoin d'aide. Quand ils sont à bout de forces, ceux qui restent seuls avec de faibles ressources doivent entrer dans un asile. Hélas l'asile est bien triste. Pour eux, c'est trop souvent une prison, et presque tous y meurent d'ennui. La société les parque sous un toit et ne s'en inquiète plus. Il semble qu'elle ignore que ces pauvres gens ont droit à des égards et à quelques distractions. Son indifférence empoisonne leurs derniers jours.

Et de tout cela il résulte que la vieillesse n'est pas seulement une question d'hygiène individuelle, mais encore d'altruisme.

A. DESCAZAUX.

ADHÉREZ

AU CLUB NATURISTE
LE PLUS PROCHE

Renseignements à la F. F. N. :

33, rue Poissonnière, Paris-2°

LA VIE AU SOLEIL

ORGANE DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE NATURISME

Affilié au Syndicat National de la Presse Naturiste.

DIRECTEUR : ALBERT LECOQ

33, Rue Poissonnière, PARIS-2° - Tél. : CENTRAL 96-39

C.C.P. Paris N° 1894-18. — Bruxelles N° 6003-05. — Francfort-sur-le-Main, N° 333-44.

	Abonnements : Un an, 6 numéros	
	Sous bande	Sous pli fermé
France	500	750
Italie	600	850
Canada, Luxembourg.	600	900
Autres Pays	600	1.150

Pour tout changement d'adresse joindre 30 francs.

Les articles publiés dans ce magazine n'engagent par la F.F.N.

COMITE DE LECTURE

Albert Lecocq.	Jacques Chauvier.
Marc Dazin.	Bob Harvest.
Henri Adam.	Henri Kuttner.
Fabien Causse.	

★ SERVICE DE LA PUBLICITÉ ★

Henri TRUAN

63, Boulevard de Sébastopol, PARIS 1^{er}
Tél. GUT. 36-82 CCP Paris 8.148-88



Le V^e Congrès Mondial DU NATURISME

HANOVRE

24-26 AOUT 1956

24 AOUT.

La grande salle des fêtes du Casino est comble. Sont présents les délégués et congressistes de quinze nations.

Sur le podium, face au public, les membres du Comité Directeur de la Fédération Naturiste Internationale : Dr Ehrmann, président (Autriche); les quatre vice-présidents : E. Wachtler (Allemagne), A. Lecocq (France), Mme Thompson (Grande-Bretagne) et E. Fankhauser (Suisse); puis, MM. Neumann secrétaire général, et Wandt, trésorier (Autriche); Mme Dissen (Pays-Bas).

L'ouverture solennelle du Congrès est proclamée. Prennent la parole : E. Wachtler, président de la D.F.K., qui a assuré l'organisation; puis l'Oberbourgmestre de la ville de Hanovre, qui souhaite la bienvenue aux congressistes de tous les pays; M. Lehnhoff, sénateur, chargé de la Jeunesse et des Sports, qui tient à manifester toute sa sympathie au mouvement naturiste; le Dr R. Ehrmann, président de l'I.N.F., et enfin R. Beissbarth, expert culturel, dont le magistral exposé sur la doctrine gymnique est vivement apprécié. Une longue file d'autocars emmène ensuite les congressistes à la découverte de cette extraordinaire ville moderne qu'est Hanovre, dont le centre avait été détruit à 95 % pendant la dernière guerre.

La première séance de travail a lieu l'après-midi, après un banquet très réussi.

Présentation des délégués officiels, vérification des pouvoirs, approbation du compte rendu du Congrès de Vienne, vote sur les motions suivantes :

- Tenue des Congrès tous les deux ans (proposition Dissen-Wachtler);
- Nomination de deux Commissaires aux Comptes (Commission de Contrôle);
- Nomination d'une Commission Juridique (proposition Lecocq).

Le soir, un grand bal rassemblait tout le monde et Anglais et Français s'initiaient à la « polonaise ».

25 AOUT.

Dès 9 heures du matin, les travaux reprennent. On entend les rapports d'activité de tous les chargés de fonctions, et l'on constate qu'un travail international considérable a été accompli depuis deux ans. Une mention toute particulière à M. et Mme Neumann qui se sont dépensés sans compter en faveur de l'I.N.F.

HANOVRE

Hanovre, capitale du « Land » de Basse-Saxe, est une ville agréable, animée et pleine de contrastes. Son riche passé et son développement actuel, ses beautés naturelles et ses trésors d'art, son industrie et son commerce lui confèrent un intérêt de premier ordre. Située à un important carrefour européen, cette place fut rapidement choisie comme résidence des princes guelfes. C'est aujourd'hui une cité dynamique d'un demi-million d'habitants, considérée dans le monde entier comme la métropole des foires industrielles allemandes et célèbre par les vastes espaces verts qui constituent une grande partie de son charme. Les modalités de sa reconstruction et l'extension de ses larges artères en font un exemple particulièrement remarquable d'urbanisme moderne. La visite de Hanovre peut se faire en toutes saisons. Au printemps, ce sont les foires qui attirent des milliers de participants. En été, les Jardins Royaux de Herrenhausen déploient leur magnificence. On peut aussi assister aux Journées du Maschsee et à un merveilleux corso fleuri. L'automne et l'hiver ne sont pas moins attrayants, grâce aux représentations théâtrales, aux musées, aux expositions artistiques et à toutes sortes de manifestations extrêmement variées.

On entend ensuite les rapports des délégués nationaux. Partout le mouvement se développe. Mais ce n'est pas sans combattre.

Puis c'est l'examen des 18 motions déposées au Congrès.

Une motion de A. Lecocq ayant pour but de développer les ressources de l'I.N.F. est adoptée. Egalement une autre motion du délégué français instituant une Caisse d'Entrée Internationale.

La fixation du siège de l'I.N.F., avec dépôt des statuts est étudiée. La majorité décide de choisir Paris. On revient, ainsi qu'au cours de chaque Congrès, à l'étude épineuse du partage des voix dans les pays où co-existent plusieurs Fédérations ne s'accordant pas sur le choix d'un délégué unique. Un projet de Kielinger (Suisse), maintenant à peu près le statu-quo antérieur, est adopté à titre d'essai pour une période de deux ans.

Le groupe autonome autrichien « Schutzverband » est admis comme membre, alors que les demandes des groupes « Athena » (Belgique) et « Natura » (Pays-Bas) sont remises à nouvel examen.

26 AOÛT - Au cours de la dernière séance, il est procédé au renouvellement du Comité Directeur. Le Docteur Ehrmann ne désirant pas se représenter à la présidence, voici la nouvelle composition du Comité.

Président : Eric Holm (Danemark); vice-présidents: E. Wachtler (Allemagne), A. Lecocq (France), Mme I. Dissen (Pays-Bas), Ed. Fankhauser (Suisse). Secrétaire : P. Neumann; Trésorier : Brandt (tous deux : Autriche); Conseillers : Dr Erhmann (Autriche); A. Hodgson (Grande-Bretagne); A. Knapp (U.S.A.).

Commission juridique : président : Kielinger (Suisse); assesseurs : Vreugde (Belgique) et Shaylor (Grande-Bretagne).

Le Congrès décide à une forte majorité que la session se tiendra en 1958 en Angleterre. Ce sera le VI^e Congrès mondial et la 3^e Assemblée générale de l'I.N.F.

Le jeune et sympathique président nouvellement promu, Eric Holm, prononce le discours de clôture et donne rendez-vous aux congressistes à Londres en 1958.

★ ★ ★

En marge du Congrès plusieurs manifestations avaient été organisées.

● Du 12 au 28 août, un Camp International de la Jeunesse s'était tenu au Centre gymnique de Hanovre. Quelques jeunes Français étaient présents.

● Les 25 et 26 août, dans ce Centre, une Fête Internationale des sports avait vu se dérouler des tournois disputés de Faustball (balle au poing, sport typiquement allemand), de volley-ball, de deck-tennis, de badminton, de ping-pong, de natation, etc.



● Enfin, au Schlosswende, une « Exposition de la Libre-Culture en Images » était ouverte au public (entrée interdite aux mineurs). Très belle exposition de photos intégrales et d'œuvres de peintres, autorisée par les pouvoirs publics, et qui nous indiqua la mesure de ce qui pourrait être fait probablement à Paris.



Camp de Hanovre : Un étang offre les plaisirs de la plage.



Au Centre gymnique de Hanovre. De gauche à droite : Edouard Fankhauser, président de l'Organisation Naturiste Suisse; Eric Holm, président de la Fédération Naturiste Danoise et nouveau président de l'International Naturist Federation; Albert Lecocq, secrétaire général de la F.F.N. et M. Brandt, trésorier de l'I.N.F.

(Photos Marcel A. Matthey.)